

FAQ sur la grippe pandémique

Qu'est-ce que la grippe pandémique?

La grippe – qu'on appelait autrefois influenza – est une infection respiratoire due au virus grippal. Des flambées localisées de la grippe ont lieu chaque hiver, mais le virus grippal H1N1 est un nouveau virus qui ne s'était pas encore propagé chez l'humain, de sorte que plusieurs personnes n'ont pas ou presque pas acquis l'immunité. La grippe pandémique est une flambée de grippe qui se répand rapidement un peu partout sur la planète, de manière à créer une situation d'urgence mondiale.

Comment le virus se répand-il?

Le virus H1N1 est transmis de la même manière que la grippe saisonnière : on l'attrape en respirant des gouttelettes infectées projetées par des personnes qui toussent ou qui éternuent ou encore en touchant une surface contaminée par le virus. Pour éviter de le propager, on devrait tousser ou éternuer dans notre manche – non pas dans notre main – lorsqu'on n'a pas de mouchoir, demeurer à la maison quand on ne se sent pas bien et se laver les mains souvent et avec soin.

Que fait la Ville du Grand Sudbury pour se préparer en cas d'urgence?

La Ville du Grand Sudbury et le Service de santé publique de Sudbury et du district sont les autorités locales qui dirigeront une réponse coordonnée à l'échelle de la communauté entière dans l'éventualité où l'on devait déclarer un état d'urgence municipale en raison de la grippe pandémique. La décision de déclarer l'état d'urgence municipale ferait suite aux déclarations des autorités nationales et provinciales en vue de minimiser les cas de maladie, de mortalité et de perturbation sociale.

La Ville du Grand Sudbury a préparé un Plan d'intervention d'urgence pour coordonner le déploiement des ressources municipales en cas de crise dans le domaine de la santé. Il faut tenir compte du fait que ce document peut évoluer, car on y apportera des mises à jour en réaction aux événements qui surviendront.

Le Service de santé publique de Sudbury et du district a préparé de son côté un Plan de concertation des agences de lutte contre la grippe pandémique dans le secteur de la santé pour l'ensemble des districts de Sudbury et de Manitoulin.

Comment puis-je me protéger, ainsi que ma famille?

Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée a préparé un outil de dépistage en ligne qui peut vous aider à déterminer si vous devriez vous présenter chez un fournisseur de soins de santé. Si vous présentez des symptômes de la grippe, vous pouvez aussi téléphoner à Télésanté Ontario chaque jour, 24 heures sur 24, au 1-866-797-0000 ou ATS 1-866-797-0007.

Veillez aussi consulter les sites Web suivants :

- Service de santé publique de Sudbury et du district (www.sdhu.com)
- Hôpital régional de Sudbury Regional Hospital (www.hrsrh.on.ca/portalf/default.aspx)
- Ministère de la Santé et des Soins de longue durée (www.health.gov.on.ca)
- Santé Canada (www.hc-sc.gc.ca)
- Agence de santé publique du Canada (www.phac-aspc.gc.ca/index-fra.php)
- Organisation mondiale de la santé (www.who.int/fr/index.html)